

Nos facilitations participatives



Nous facilitons vos démarches participatives

Assemblée citoyenne

L'assemblée citoyenne est un processus de démocratie participative et délibérative où des citoyens tirés au sort se réunissent pendant un ou plusieurs jours autour d'une thématique. L'objectif est d'aboutir sur des recommandations, pistes de réflexions ou d'actions. La durée de l'animation peut être variable (de quelques jours à plusieurs semaines) selon le calendrier du projet.

Le CPCP propose

- **La création de l'assemblée citoyenne** (rédaction d'un programme détaillé et adapté pour l'ensemble des journées, accompagnement du processus de sélection des assemblistes, formation pour le rôle de personne-ressource).
- **Le suivi de l'assemblée citoyenne** (animation d'une plate-forme en ligne pour les discussions et votes asynchrones, contenu communicationnel vers les assemblistes, design des synthèses graphiques des journées d'assemblée).
- **L'animation de l'assemblée citoyenne** (facilitation et mise à disposition de personnes-ressources¹, en fonction du nombre d'assemblistes et des sous-groupes constitués).

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé des animations
- Facilitation du dialogue citoyen
- Contenu communicationnel
- Rapport écrit des résultats du processus participatif
- Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)

¹ Le CPCP dispose d'une équipe formée et expérimentée à la facilitation, ainsi que de collaborateurs à la connaissance aiguisée de diverses thématiques qui peuvent servir de personnes-ressources.



Budget participatif


Le budget participatif permet aux citoyens de participer activement à la décision des priorités de dépenses publiques dans leur commune. Cette démarche se traduit par l'allocation d'une enveloppe budgétaire de la part de la commune à des projets proposés et votés par les habitants. La durée de l'animation peut être variable (de quelques heures à une journée d'échange).

Le CPCP propose

- **La création du budget participatif** (proposition de règlement pour le budget participatif, accompagnement du processus de sélection des participants, production de déroulés personnalisés d'ateliers en intelligence collective).
- **Le suivi du budget participatif** (contenu des communications destinées à la population par mail ou courrier, rédaction de compte-rendu des séances auxquelles nous participons, animation d'une plate-forme en ligne pour les discussions ou les votes de projets).
- **L'animation** (facilitation sur base de méthodologies d'intelligence collective).

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé des animations
 - Animation pour une séance d'information en vue de la sélection des thématiques citoyennes
 - Facilitation du dialogue citoyen
 - Contenu communicationnel
 - Rapport écrit des résultats du processus participatif
 - Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)
- 

Conseil consultatif communal

L'article L1122-35 du Code la démocratie locale et de la décentralisation définit le conseil consultatif communal comme « toute assemblée de personnes, quel que soit leur âge, chargées par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées ». Généralement, ces conseils consultatifs sont thématiques : aînés, jeunes, personnes en situation de handicap, bien-être animal ou égalité femmes-hommes en sont des exemples. La durée de l'animation peut être variable (de quelques heures à plusieurs jours) selon le calendrier du projet.

Le CPCP propose

- **La création du conseil consultatif communal** (proposition de règlement pour le conseil consultatif, accompagnement du processus de sélection des participants, production de déroulés personnalisés d'ateliers en intelligence collective).
- **Le suivi** (contenu des communications destinées aux membres du conseil consultatif, rédaction de compte-rendu des séances auxquelles nous participons).
- **L'animation** (production de méthodologies et déroulés de séances personnalisés, animation de la plate-forme en ligne pour les membres du conseil consultatif).

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé des animations
- Facilitation du dialogue citoyen
- Contenu communicationnel
- Rapport écrit des résultats du processus participatif
- Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)

Évaluation micro-trottoir

Nous questionnons les usagers « en situation d'usage » sur une place, dans une rue, sur une piste cyclable... Grâce à cette méthode, nous pouvons rapidement toucher un panel diversifié de personnes utilisant un espace défini. Elle permet à des citoyens d'intervenir spontanément en touchant des usagers plutôt que des habitants, et ce, dans le plus grand respect de l'anonymat. La durée de l'activité est de quelques heures, généralement une demi-journée.

Le CPCP propose

- **L'Interview d'usagers**, qui peuvent exprimer leur avis sur le lieu souhaité.
- **La collecte de réponses** de personnes concernées par un projet d'aménagement de territoire.
- **L'analyse** des différentes réponses et rédaction de rapport.

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé de l'activité
- Interview pour une demi-journée
- Récolte et analyse des réponses
- Rapport écrit des résultats du processus participatif
- Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)



Exposition et permanences urbanistiques

Via des expositions en 2 ou 3 dimensions ou des permanences urbanistiques, les citoyens pourront prendre connaissance, élaborer ou se projeter sur des futurs aménagements. Pour ce faire, les supports sont multiples : des photographies, des croquis, des plans, des maquettes, des capsules vidéos... Les citoyens contribuent régulièrement à la réalisation des expositions par des photographies, des images, des dessins en vue d'inspirer un projet. Ces animations facilitent l'expression et la créativité des participants par l'aspect visuel de ressources. La durée de l'activité peut être variable (de quelques jours à plusieurs semaines) selon le calendrier du projet.

Le CPCP propose

- **La construction du processus d'exposition et de permanence**, qui peut se tenir au début d'un projet (collecte d'informations), durant le projet (co-conception) ou en fin de projet (corrections et validation).
- **La facilitation** de l'interaction entre les différents acteurs (habitants, usagers, commerçants...) et rédaction de compte-rendu des séances.

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé du processus
- Facilitation du dialogue citoyen
- Contenu communicationnel
- La récolte des contributions
- Rapport écrit des résultats du processus participatif
- Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)



Maîtrise d'usage

La maîtrise d'usage met en avant l'importance de considérer les habitudes et utilisation des espaces par les usagers, notamment dans le cadre d'études d'aménagement du territoire. Le CPCP s'associe avec des bureaux d'études pour promouvoir notre vision de la Gouvernance Ouverte à travers des maîtrises d'usage qualitatives. Les animations en extérieur, *in situ*, sont recommandées pour ce type de démarche.

Le CPCP propose

- **Création de la maîtrise d'usage**² (accompagnement du processus de sélection des participants, production de déroulés personnalisés d'ateliers en intelligence collective.
- **Le suivi et la création** du contenu communicationnelle destinée aux citoyens.
- **La facilitation** des ateliers et du dialogue citoyen et rédaction de compte-rendu des séances.

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé du processus
- Animation pour une séance d'information en vue de la sélection des participants
- Facilitation du dialogue citoyen
- Contenu communicationnel
- Rapport écrit des résultats du processus participatif
- Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)

² Marche exploratoire, Walkshop, Cartes « géo affectives ».

Panels mixtes citoyens

Un panel mixte est une démarche de consultation qui vise à recueillir les points de vue et les idées des participants sur un sujet donné. Il se compose d'un groupe de citoyens représentatifs de la population et de représentants des pouvoirs publics. Il se réunit le temps d'une journée (ou d'une demi-journée) pour échanger sur le sujet et produire des recommandations.

Le CPCP propose

- **La création des groupes** (programme détaillé et personnalisé des animations, accompagnement du processus de sélection dans le respect de l'équilibre élus/citoyens).
- **Le suivi** (Récotte des opinions et rédaction d'un rapport, contenu communicationnel vers les membres des groupes).
- **L'animation** (facilitation du panel mixte via des techniques créatives).

En pratique

Sur devis :

- Méthodologie et déroulé du processus
- Animation pour une séance d'information en vue de la sélection des participants
- Facilitation du dialogue citoyen
- Contenu communicationnel
- La récolte des contributions
- Rapport écrit des résultats du processus participatif
- Mise à disposition d'une plate-forme en ligne (gratuit pour tout premier projet institutionnel)

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour plus d'informations sur notre équipe Participation

participation@cpcp.be

www.cpcp.be/cpcp/participation/

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50/6 - 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl